

Les présentes orientations générales fixent le cadre des activités menées par l'association Bois des Alpes en vue de mieux valoriser les bois locaux sur le massif alpin français.

I. La démarche

L'objectif général est de mettre en place, à l'échelle du massif alpin français, tel défini par décret (soit les parties montagneuses des deux régions Provence Alpes côte d'Azur et Rhône-Alpes) une démarche qui vise à optimiser la valorisation du bois alpin depuis la récolte jusqu'à l'utilisateur final notamment par la caractérisation de la ressource (en conformité avec les normes européennes) et la mise en place d'une qualité de service.

Cette démarche est basée sur :

- **La mise en place d'une offre en bois construction répondant aux attentes du marché** (bois éco-certifié, répondant aux exigences du marquage CE, et optimisant la valorisation des ressources locales.)
- **La mise en œuvre d'une nouvelle dynamique relationnelle entre les acteurs** notamment par la mise en place de nouvelles pratiques de commercialisation tout en favorisant le rapprochement des acteurs tout au long de la chaîne de production, de transformation, et de distribution des produits bois construction.
Les actions concertées des acteurs réunis en grappe permettront de préserver les compétences locales et de contribuer plus largement à la dynamique de développement du massif.

Les objectifs à atteindre :

- L'élaboration d'une offre de produits bois adaptée aux besoins du marché bois construction tout en valorisant les ressources des territoires alpins et les compétences locales.
- Offrir des débouchés aux bois locaux sur le marché de la construction.

II. Les missions de l'association

- Créer un outil pour élaborer une offre répondant aux attentes du marché : Une certification de produits et de services (régie par la loi n°94-442 du 3 juin 1994) dénommée « Bois des Alpes » basée sur un référentiel qui garanti une qualité de

Siège social : Mairie de Saint-Michel-Les-Portes, 38 650 Saint-Michel-Les-Portes

Bureau technique : Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73 000 Chambéry
Tel : 04.79.96.14.67/ 04 79 33 38 95 e-mail : l.boisse@boisdesalpes.net

produit (caractéristiques spécifiées garanties) et de service exemplaire en terme de développement durable.

- La promotion, la gestion et la défense de la certification « Bois des Alpes »
- L'assistance technique auprès des acteurs de la filière souhaitant faire usage de la certification « Bois des Alpes » notamment par la diffusion de documents à caractère informatif et l'aide à la certification.
- Créer les conditions qui permettent d'élaborer cette offre de qualité sur le massif alpin :
 - Lancement des études de caractérisation des bois en amont de la chaîne de transformation pour optimiser la qualité des bois à l'aval
 - Promouvoir le concept de valorisation des bois alpins
 - Participer à créer une nouvelle dynamique relationnelle entre les acteurs de la filière bois afin de valoriser les bois locaux et les compétences locales dans une logique de développement durable.

Dans cette optique : l'association apporte un appui aux pôles bois qui répondent aux processus soutenus par Bois des Alpes il s'agira notamment d'apporter une aide au regroupement des acteurs et création de pôles répartis sur le massif.

- Promouvoir les bois alpins, et leur utilisation sur le marché du bois construction.

III. Les principes

- **S'inscrire dans une démarche de qualité :**

Aujourd'hui, les filières bois alpines doivent amener une valeur ajoutée supplémentaire aux produits bois alpins afin de :

- compenser le surcoût des produits locaux,
- différencier l'offre alpine sur le marché
- répondre aux attentes des acteurs de l'aval.

La démarche de qualité est la réponse adaptée et la certification « Bois des Alpes » est une garantie de la qualité des produits bois et des services.

Seule la marque collective de certification atteste la garantie du respect de l'ensemble des caractéristiques des produits et des services grâce à un contrôle externe réalisé par des auditeurs qualifiés.

Siège social : Mairie de Saint-Michel-Les-Portes, 38 650 Saint-Michel-Les-Portes

Bureau technique : Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73 000 Chambéry

Tel : 04.79.96.14.67/ 04 79 33 38 95 e-mail : l.boisse@boisdesalpes.net

- **Caractérisation de la ressource dès l'amont pour assurer la qualité du matériau à l'aval.**

Un processus qualité doit s'attacher à construire cette qualité dès le départ de la chaîne de production. La chaîne de transformation est elle-même pénalisée si elle procède à la caractérisation des bois en milieu de filière.

- **Transformation des produits par des entreprises locales afin de privilégier les circuits courts (optimisation des coûts de transport, bilan carbone amélioré...)**

Dans cette optique de qualité du service, la coopération entre les acteurs de la chaîne de production, transformation, et mise en œuvre des produits bois est nécessaire. Les acteurs doivent participer ensemble à l'élaboration d'une offre complète répondant aux attentes de l'aval.

- **Une certification comme un outil à disposition des acteurs et compatible avec les démarches collectives de promotion commerciale.**

L'obtention de la certification est obtenue après contrôle de l'organisme certificateur garant du respect du référentiel de BOIS DES ALPES. La certification peut être demandée à tout moment, indépendamment de l'adhésion à l'association elle-même.

Il s'agit d'un outil pour aller plus loin que la simple promotion commerciale et parvenir à rendre plus compétitive la filière bois alpine.

Les produits bénéficiant de marques collectives commerciales ou engagées dans des démarches de reconnaissance en appellation d'origine contrôlée sont en mesure de répondre au référentiel de Bois des Alpes s'ils le désirent et donc de bénéficier de la certification. Dès lors la mise en valeur de la marque commerciale ou de la certification sur le produit, relève d'un choix de stratégie marketing laissé à la libre appréciation de chacun.

Siège social : Mairie de Saint-Michel-Les-Portes, 38 650 Saint-Michel-Les-Portes

Bureau technique : Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73 000 Chambéry
Tel : 04.79.96.14.67/ 04 79 33 38 95 e-mail : l.boisse@boisdesalpes.net